



## LE POINT SUR...

### LES NOUVEAUX MATÉRIELS DE SÉCURITÉ DANS LA PRÉVENTION DES BLESSURES PROFESSIONNELLES

E. BOUVET\*, D. ABITEBOUL\*\*, M. PERNET\*

Les blessures accidentelles avec du matériel souillé de sang sont responsables chez le personnel soignant de la transmission de maladies infectieuses. De nombreuses maladies peuvent être transmises par cette voie, mais celles qui posent un vrai problème de santé publique en médecine du travail des personnels de santé sont l'hépatite B et l'infection par le V.I.H.

Les causes des blessures souillées et des contaminations sont avant tout les piqûres avec des aiguilles utilisées. L'épidémie de l'infection par le V.I.H. qui sévit depuis quelques années dans notre pays et de nombreux pays occidentaux et africains a redonné une actualité aux mesures d'hygiène préconisées par les organismes officiels, tels que l'O.M.S., le C.D.C. et la D.G.S. De plus, l'application des mesures d'hygiène suppose une amélioration des matériels, ainsi qu'une innovation technologique dans ce domaine, les changements de comportement ne pouvant pas, à eux seuls, permettre de diminuer le risque de piqûre. Il faut donc prévoir, pour obtenir une réduction des blessures et particulièrement des piqûres, une modification des comportements et des procédures de soins, mais aussi de nouveaux matériels permettant une meilleure sécurité lors des contacts avec le sang des patients.

#### 1. Description et mécanisme des accidents

La plupart des études réalisées en milieu hospitalier dans les services de soins montrent une prédominance de piqûres (73 % des accidents avec exposition au sang dans l'étude G.E.R.E.S. - 1990). Dans la majorité des cas la piqûre survient au moment du rangement ou de l'élimination du matériel. Les prélèvements, surtout veineux et avec un système de prélèvement sous pression fournissent 45 % des accidents. Les manipulations des perfusions arrivent en deuxième position (23 % des accidents). Viennent ensuite les injections, surtout sous-cutanées. Le plus souvent (31 % des cas), la piqûre survient en se blessant avec une aiguille usagée non protégée posée sur un plateau ou traînant dans un champ, des draps... La piqûre est due au recapuchonnage dans 17 % des cas, au retrait de l'aiguille d'une perfusion dans 24 % des cas.

Le conteneur est parfois dangereux, puisqu'il est responsable, selon l'enquête G.E.R.E.S., de 11 % des accidents : trop plein ou inadapté. Globalement, les matériels qui nécessitent une désadaptation après usage augmentent le risque de piqûre. Les projections muqueuses ou cutanées sont moins fréquentes.

#### 2. Les nouveaux matériels

Les nouveaux matériels de sécurité peuvent être divisés en trois groupes qui correspondent à une solution différente au problème du risque de piqûre par une aiguille souillée de sang d'un patient, donc après son utilisation :

1. Le conteneur qui doit permettre d'éliminer les aiguilles et autres matériels piquants et tranchants après utilisation ;
2. L'extension des dispositifs jetables à certains matériels, tels que les corps de pompe des systèmes de prélèvement sous vide ;
3. La véritable innovation : seringues et systèmes de prélèvement avec manchon protecteur de sécurité qui vient recouvrir l'aiguille après usage et rend donc la piqûre impossible.

1. *Le conteneur* est maintenant un objet indispensable à tout poste de soins infirmiers. Il doit être présent là où sont effectués la plupart des gestes infirmiers à risque : le prélèvement veineux, artériel. C'est dans le conteneur que

doivent être évacués tous les instruments souillés de sang, piquants ou non : aiguilles, bistouris, tubulures et aiguilles de perfusion, cathéters. Certaines caractéristiques des conteneurs doivent être respectées :

- le conteneur doit être stable ;
- de taille adaptée au volume des déchets qui vont y être quotidiennement éliminés ;
- il doit permettre de désadapter l'aiguille d'une seringue, l'aiguille d'un corps de pompe. Cette désadaptation doit pouvoir se faire unimanuellement ;
- il doit être imperforable ;
- enfin, il doit être incinérable.

En pratique, on choisira des conteneurs de grande taille pour les postes de soins. Ils permettront de jeter des objets de taille importante et pas uniquement des aiguilles, mais aussi des seringues, des corps de pompe jetables, etc. Des conteneurs de taille plus petite destinés à recevoir uniquement des aiguilles sont plus adaptés aux soins au lit du malade ou aux soins à domicile.

Le problème de l'utilisation et de la réelle sécurité des petits conteneurs mobiles reste posé. En effet, ils sont rarement très stables et ils permettent difficilement la désadaptation qui est alors souvent dangereuse, mais indispensable. Ceci explique probablement la mauvaise adhésion des infirmières à leur utilisation.

En effet, un conteneur instable, mal adapté, trop petit, peut devenir dangereux.

Il n'est donc pas la solution unique au risque de piqûre après prélèvement ou injection.

#### 2. L'extension des « jetables »

Pour éviter le geste dangereux que représente toujours la désadaptation d'une aiguille, il a été imaginé de jeter le système à prélèvement ou à injection dans son entier, sans désadaptation préalable. Il faut donc jeter les seringues, ce qui est fait depuis longtemps, mais aussi les corps de pompe des vacutainers qui, jusqu'à présent, étaient conservés par chaque infirmière qui en possédait un ou deux.

Dans certains services de maladies infectieuses, l'habitude a été prise de jeter les corps de pompe dont il existe maintenant des modèles à usage unique. Cette solution est très satisfaisante en terme de sécurité car elle évite toute manipulation terminale des matériels de prélèvement et elle est très rapide.

Elle pose un nouveau problème qui est celui de l'augmentation du volume de déchets et du remplissage plus rapide des conteneurs qu'il faut donc prendre plus grands et remplacer plus souvent, ce qui occasionne un double problème économique.

3. *Les matériels de « sécurité »* avec dispositif autorecouvrant pour seringues et systèmes de prélèvement sous vide. Peu de ces systèmes sont en vente actuellement en France.

Le principe est le suivant : après utilisation de l'aiguille, l'utilisateur peut dégager un manchon de la seringue (seringue de sécurité) ou du corps de pompe du vacutainer (vacutainer de sécurité). Ce manchon vient recouvrir l'aiguille ou le matériel piquant souillé de sang de manière à éviter le risque de contact avec lui.

\* Hôpital Bichat - Claude-Bernard, Paris.

\*\* Hôpital Ambroise-Paré, Boulogne.

Ce type de matériel de sécurité avec autorecouvrement de la zone piquante et sanglante est développé pour de nombreux matériels autres que seringues et prélèvements sous vide : perfusion, prélèvements au bout du doigt en particulier. Ces procédés de sécurité ont leur place dans le prélèvement au lit du malade, là où le conteneur trouve difficilement sa place. Cependant, ce type de procédé de sécurité n'existe que pour certains volumes de seringues (3 cc) peu utilisés et pose certains problèmes d'utilisation. Il n'existe pas pour les seringues en verre (héparinate de calcium par exemple). Il ne peut pas être utilisé pour les gaz du sang où la seringue remplie doit être portée au laboratoire sans aiguille (ce procédé reste dangereux et dénué de système de sécurité adapté).

Un champ important d'innovation et d'évaluation est ouvert pour réduire le plus possible les risques de blessure professionnelle.

Ces nouveaux matériels n'auront un réel intérêt que s'ils sont adaptés à

l'exercice infirmier. Ils doivent donc être évalués et répondre à des critères de sécurité établis objectivement. On doit en outre réaliser que plusieurs types de solutions viendront répondre aux différentes situations de risque : prélèvement ou injection au lit du malade, mise en place d'une perfusion, prélèvement sanguin en consultation, injection à domicile...

Il ne faut pas négliger les autres aspects de la sécurité : modification des procédures, changement des habitudes concernant le nombre et le mode de prescription des prélèvements dans les services hospitaliers en particulier.

La possibilité d'injection **sans** aiguille laisse entrevoir une sécurité maximum pour les injections intramusculaires. Peut-être que dans le futur les injections faites par des injecteurs sous pression pourront prendre une part plus importante aux soins et rendre la sécurité aux soignants en leur apportant une totale sécurité.

# INFORMATION

## VACCINATION ANTIAMARILE

La **vaccination** contre la **fièvre jaune** en **Guyane** est obligatoire pour tous les voyageurs âgés de plus d'un an quelle que soit la durée de leur séjour (Décret n° 87-525 du 9 juillet 1987, modifiant le décret n° 67-428 du 22 mai 1967, paru au *Journal officiel* du 12 juillet 1987)

**Liste des centres de vaccinations habilités à effectuer la vaccination antiamarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune (arrêté du 22 septembre 1990)**

<b>AISNE</b>	<b>BOUCHES-DU-RHÔNE</b>	<b>HAUTE-CORSE</b>	<b>FINISTÈRE</b>
<b>Saint-Quentin</b>	<b>Marseille</b>	<b>Bastia</b>	<b>Brest</b>
Centre hospitalier général B.P. 608 02321 Saint-Quentin Cedex Tél. : 23 64 21 21	Service communal d'hygiène et de santé 6, rue Briffaut 13005 Marseille Tél. : 91 55 32 80	Service communal d'hygiène et de santé 3, boulevard Général-Giraud 20200 Bastia Tél. : 95 31 68 14	Hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre Service de biologie médicale Rue du Colonel-Fonferrier 29240 Brest Naval Tél. : 98 80 80 80 Tél. : Secrétariat service santé : 98 22 10 24
<b>ALPES-MARITIMES</b>	Hôpital d'instruction des armées A.-Laveran Boulevard A.-Laveran 13013 Marseille Tél. : 91 66 68 11	<b>CÔTE-D'OR</b>	<b>GARD</b>
<b>Nice</b>	Hôpital Félix Houphouët-Boigny 416, chemin de la Madrague-Ville 13015 Marseille Tél. : 91 69 91 32	<b>Dijon</b>	<b>Nîmes</b>
Centre hospitalier régional et universitaire Hôpital Cimiez B.P. 179 4, avenue Reine-Victoria 06003 Nice Cedex Tél. : 93 81 25 25	<b>CALVADOS</b>	Centre hospitalier régional et universitaire Hôpital d'enfants 10, boulevard de Lattre-de-Tassigny 21034 Dijon Cedex Tél. : 80 29 34 36	Service communal d'hygiène et de santé 6, rue des Chassaintes 30000 Nîmes Tél. : 66 21 91 68
Service communal d'hygiène et de santé Aéroport de Nice - Côte d'Azur 06000 Nice Tél. : 93 21 38 81	<b>Caen</b>	<b>DORDOGNE</b>	<b>HAUTE-GARONNE</b>
<b>ARDENNES</b>	Centre hospitalier régional et universitaire Clemenceau Avenue de la Côte-de-Nacre Niveau 16 14033 Caen Cedex Tél. : 31 44 81 12 (poste 43-46 et 47-81)	<b>Périgueux</b>	<b>Toulouse</b>
<b>Charleville-Mézières</b>	<b>CHARENTE</b>	Centre de vaccination départemental 23 bis, rue La Boétie 24000 Périgueux Tél. : 53 53 22 65	Centre hospitalier des armées D.-Larrey 24, chemin de Pourvoirville 31400 Toulouse Tél. : 61 55 59 93 (poste 273)
Centre hospitalier général Hôpital Corvisart 28, rue d'Aubilly 08011 Charleville-Mézières Cedex Tél. : 24 56 78 14	<b>Angoulême</b>	<b>DOUBS</b>	Centre hospitalier régional Purpan Place du Docteur-Baylac 31050 Toulouse Cedex Tél. : 61 77 21 62
<b>AUBE</b>	Service départemental de vaccinations 8, rue Léonard-Jarraud 16000 Angoulême Tél. : 45 90 76 05	<b>Besançon</b>	<b>GIRONDE</b>
<b>Troyes</b>	<b>CHARENTE-MARITIME</b>	Centre hospitalier régional Service des maladies infectieuses et tropicales 2, place Saint-Jacques 25030 Besançon Cedex Tél. : 81 66 81 66 (poste 18533)	<b>Bordeaux</b>
Centre hospitalier général Laboratoire de microbiologie 101, avenue Anatole-France 10003 Troyes Cedex Tél. : 25 49 49 48	<b>La Rochelle</b>	<b>DRÔME</b>	Contrôle sanitaire aux frontières Santé-Voyages Hôpital Saint-André 86, cours d'Albret 33000 Bordeaux Tél. : 56 92 87 54
<b>AVEYRON</b>	Service communal d'hygiène et de santé 25, quai Maubec 17000 La Rochelle Tél. : 46 51 51 51 (poste 254)	<b>Valence</b>	Hôpital d'instruction des armées Robert-Picqué Service de biologie Route de Toulouse 33998 Bordeaux Armées Tél. : 56 80 84 22 (poste 366)
<b>Rodez</b>	<b>CORRÈZE</b>	Service communal d'hygiène et de santé Place Louis-le-Cardonnel 26000 Valence Tél. : 75 43 38 87	
Centre départemental de vaccination Direction de l'action sociale et médico-sociale Rue de Paraire 12006 Rodez Cedex Tél. : 65 68 60 83	<b>Brive-la-Gaillarde</b>	<b>EURE</b>	
	Service communal d'hygiène et de santé 13, rue Docteur-Massenat 19100 Brive-la-Gaillarde Tél. : 55 24 03 72	<b>Évreux</b>	
		Centre hospitalier général Service des urgences 27023 Évreux Cedex Tél. : 32 31 49 34	

**HÉRAULT****Béziers**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
Casernes Saint-Jacques  
Avenue de la Marne  
34500 Béziers  
Tél. : 67 76 90 10  
(poste 492 ou 495)

**Montpellier**

Institut Bouisson-Bertrand  
Rue de la Croix-Verte  
Parc Euromédecine  
34090 Montpellier Cedex  
Tél. : 67 54 45 77

**ILLE-ET-VILAINE****Rennes**

Centre hospitalier des armées  
Ambroise-Paré  
11, rue d'Échange  
35998 Rennes Armées  
Tél. : 99 79 16 40

**INDRE****Châteauroux**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
Place de la République  
36000 Châteauroux  
Tél. : 54 27 26 31

**INDRE-ET-LOIRE****Tours**

Centre hospitalier régional  
Bretonneau  
Clinique médicale A  
2, boulevard Tonnelé  
37044 Tours Cedex  
Tél. : 47 47 47 47

**ISÈRE****Grenoble**

Centre hospitalier régional  
Clinique de pathologie infectieuse  
et maladies tropicales  
Service Fièvre jaune-Vaccinations  
38700 La Tronche  
Tél. : 76 42 81 21 (poste 59-31)

**LOIRE****Saint-Étienne**

Centre hospitalier régional  
Service des maladies infectieuses  
Boulevard Pasteur  
42022 Saint-Étienne Cedex  
Tél. : 77 42 77 22 ou 77 42 77 89

**LOIRE-ATLANTIQUE****Nantes**

Centre hospitalier régional  
Service de clinique médicale B  
Place Alexis-Ricordeau  
44035 Nantes  
Tél. : 40 48 33 33

**LOIRET****Orléans**

Centre hospitalier régional  
Hôpital de La Source  
Service de médecine C  
B.P. 6709  
45046 Orléans Cedex  
Tél. : 38 51 43 61

**MAINE-ET-LOIRE****Angers**

Centre hospitalier régional  
Pavillon Saint-Roch  
1, avenue de l'Hôtel-Dieu  
49036 Angers Cedex  
Tél. : 41 35 36 57

**MANCHE****Cherbourg**

Centre hospitalier des armées  
R.-Lebas  
B.P. 3  
61, rue de l'Abbaye  
50100 Cherbourg  
Tél. : 33 93 70 00 ou 33 92 60 89

**MARNE****Reims**

Centre hospitalier régional  
et universitaire  
Hôpital R.-Debré  
Service des maladies infectieuses  
Rue Alexis-Carrel  
51100 Reims Cedex  
Tél. : 26 40 70 70

**MAYENNE****Laval**

Centre hospitalier général  
Service des consultations  
de médecine  
Rue du Haut-Rocher  
53024 Laval Cedex  
Tél. : 43 66 50 00 (poste 42-80)

**MEURTHE-ET-MOSELLE****Nancy**

Service d'hygiène et de santé  
40, rue Sainte-Catherine  
54000 Nancy  
Tél. : 83 35 37 62

**MORBIHAN****Lorient**

Centre hospitalier des armées  
A.-Calmette  
Rampe de l'hôpital  
56100 Lorient  
Tél. : 97 21 14 01 (poste 45317)

**MOSELLE****Metz**

Centre hospitalier des armées  
Legouest  
27, avenue des Plantières  
57000 Metz  
Tél. : 87 56 46 46

**NORD****Lille**

Institut Pasteur  
1, rue du Professeur-Calmette  
59019 Lille Cedex  
Tél. : 20 87 79 80  
Hôpital régional des armées  
Scrive  
43, rue de l'Hôpital-Militaire  
59998 Lille Armées  
Tél. : 20 30 83 01

**PUY-DE-DÔME****Clermont-Ferrand**

Centre hospitalier régional  
et universitaire  
Service Saint-Vincent  
Hôtel-Dieu  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 73 31 60 62

**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES****Bayonne**

Centre hospitalier  
de la Côte-Basque  
Service du Docteur-Jean-Pradier  
13, avenue de l'Interne-J.-Loeb  
64109 Bayonne Cedex  
Tél. : 59 44 35 35

**PYRÉNÉES-ORIENTALES****Perpignan**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
Immeuble Delacroix  
11, rue Émile-Zola  
66000 Perpignan  
Tél. : 68 66 30 66

**BAS-RHIN****Strasbourg**

Institut d'hygiène  
et de médecine préventive  
Hôpital civil  
1, place de l'Hôpital  
67085 Strasbourg Cedex  
Tél. : 88 36 57 88

**HAUT-RHIN****Mulhouse**

Centre hospitalier général  
Pavillon 21  
87, rue d'Altkirch  
68053 Mulhouse Cedex  
Tél. : 89 54 90 33 (poste 37-59)

**RHÔNE****Lyon**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
60, rue de Sèze  
69006 Lyon  
Tél. : 78 52 13 24

**Institut Pasteur**

Avenue Tony-Garnier  
69007 Lyon  
Tél. : 72 72 25 20 ou 72 72 25 21

**Hôpital d'instruction aux armées  
Desgenettes**

Service des prélèvements  
108, boulevard Pinel  
69275 Lyon Cedex 03  
Tél. : 78 54 90 21

Hôpital de la Croix-Rousse  
93, Grande-Rue de la Croix-Rousse  
69317 Lyon Cedex 04  
Tél. : 78 29 85 91

**Villeurbanne**

Clinique du Tonkin  
26 à 36, rue du Tonkin  
69626 Villeurbanne Cedex  
Tél. : 78 89 81 81

**SARTHE****Le Mans**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
10, rue Barbier  
72000 Le Mans  
Tél. : 43 47 38 88

**SAVOIE****Chambéry**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
28, place du Forum  
73000 Chambéry-le-Haut  
Tél. : 79 33 73 24

**HAUTE-SAVOIE****Annecy**

Centre hospitalier  
Service des consultations externes  
1, avenue de Trésum  
74011 Annecy Cedex  
Tél. : 50 88 33 03

**PARIS****A.P.A.S.**

52, avenue du Général-Michel-  
Bizot  
75012 Paris  
Tél. : (1) 43 40 64 88

Centre de vaccination Air France  
7, square Max-Hymans  
75015 Paris  
Tél. : (1) 43 23 94 64

Centre de vaccination Edison  
44, rue Charles-Moureu  
75013 Paris  
Tél. : (1) 45 84 12 09

Hôpital de l'Institut Pasteur  
211, rue de Vaugirard  
75015 Paris  
Tél. : (1) 45 67 35 09  
ou 43 06 08 08

Groupe hospitalier  
Pitié - Salpêtrière  
Pavillon Laveran  
47, boulevard de l'Hôpital  
75634 Paris Cedex 13  
Tél. : (1) 45 70 28 64  
Hôpital Claude-Bernard - Bichat  
Service du Professeur Coulaud  
170, boulevard Ney  
75018 Paris  
Tél. : (1) 40 25 88 86

**UNESCO**

Place de Fontenoy  
75007 Paris  
Tél. : (1) 45 68 08 58

**SEINE-MARITIME****Le Havre**

Centre hospitalier général  
Laboratoire René-Vincent  
55 bis, rue Gustave-Flaubert  
76600 Le Havre  
Tél. : 35 55 25 25

Centre médical international  
des Marins

4, quai Guillaume-le-Testu  
76600 Le Havre  
Tél. : 35 22 40 22

**Rouen**

Centre hospitalier régional  
Charles-Nicolle  
1, rue de Germont  
76031 Rouen Cedex  
Tél. : 35 08 82 36

**SOMME****Amiens**

Centre hospitalier régional  
et universitaire  
Hôpital Nord  
Service des urgences  
Place Victor-Pauchet  
B.P. 3006  
80030 Amiens Cedex  
Tél. : 22 44 25 25 (poste 42-25)

**TARN****Albi**

Centre hospitalier général  
Dispensaire  
81000 Albi Cedex  
Tél. : 63 47 44 57 ou 63 47 44 58

**VAR****Toulon**

Hôpital d'instruction des armées  
Sainte-Anne  
2, boulevard Sainte-Anne  
B.P. 600  
83800 Toulon Naval  
Tél. : 94 09 92 52

**VAUCLUSE****Avignon**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
B.P. 334  
84022 Avignon  
Tél. : 90 82 80 00

**VIENNE****Poitiers**

Centre hospitalier régional  
Service des maladies infectieuses  
et tropicales  
Tour Jean-Bernard  
86021 Poitiers  
Tél. : 49 44 49 32

**HAUTE-VIENNE****Limoges**

Service communal d'hygiène  
et de santé  
4, rue Jean-Pierre-Timbaud  
87000 Limoges  
Tél. : 55 45 62 04

**SEINE-SAINT-DENIS****Saint-Denis**

Centre hospitalier  
Général Delafontaine  
B.P. 279

2, rue Pierre-Delafontaine  
93205 Saint-Denis Cedex 1  
Tél. : (1) 42 35 60 55

**Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle**

Centre international  
de vaccinations U.T.A.  
Bâtiment social  
Route de l'Arpenteur  
Zone d'entretien, B.P. 20202  
95712 Aéroport Roissy-  
Charles-de-Gaulle

**VAL-DE-MARNE****Le Kremlin-Bicêtre**

Centre hospitalier de Bicêtre  
78, rue du Général-Leclerc  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
Tél. : (1) 45 21 33 19

**Villeneuve-Saint-Georges**

Centre hospitalier intercommunal  
40, allée de la Source  
94195 Villeneuve-Saint-Georges  
Tél. : (1) 43 86 20 00

**Saint-Mandé**

Hôpital des armées Bégin  
69, avenue de Paris  
94160 Saint-Mandé  
Tél. : (1) 43 98 50 00

**D.O.M.**

(Départements d'outre-mer)

**GUADELOUPE****Pointe-à-Pitre**

Institut Pasteur  
Morne-Jolivière  
B.P. 484  
97165 Pointe-à-Pitre Cedex  
Tél. : (590) 82 97 30

**MARTINIQUE****Fort-de-France**

Laboratoire départemental  
d'hygiène  
35, boulevard Pasteur  
B.P. 628  
97261 Fort-de-France Cedex  
Tél. : (596) 71 34 52,  
70 29 82 ou 71 33 50

**GUYANE****Cayenne**

Institut Pasteur  
Avenue Pasteur  
97306 Cayenne Cedex  
Tél. : (594) 30 00 60

**Sinnamary**

Centre de santé de Sinnamary  
97315 Sinnamary  
Tél. : (594) 34 54 76

**Maripasoula**

Centre de santé de Maripasoula  
97370 Maripasoula  
Tél. : (594) 37 20 50

**Saint-Georges-de-l'Oyapock**

Centre de santé de Saint-Georges  
97313 Saint-Georges-de-l'Oyapock  
Tél. : (594) 37 02 00

**Kourou**

Centre de prévention  
et de vaccination  
Avenue du Bac  
97310 Kourou  
Tél. : (594) 32 10 31

**Saint-Laurent-du-Maroni**

Centre de prévention  
et de vaccination  
Centre hospitalier André-Bouron  
97320 Saint-Laurent-du-Maroni  
Tél. : (594) 34 23 36

**LA RÉUNION****Saint-Denis**

Centre hospitalier départemental  
Félix-Guyon  
97405 Saint-Denis Cedex  
Tél. : (262) 21 24 90

B.E.H. n° 40/90

**Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles**

Par la suite d'un mouvement de protestation des médecins inspecteurs de la santé lancé le 2 avril dernier, les Directions départementales des Affaires sanitaires et sociales ne sont pas en mesure de communiquer normalement à la Direction générale de la Santé les relevés hebdomadaires de déclarations obligatoires de maladies.

Dans ces conditions, la publication des données relatives à la situation épidémiologique hebdomadaire des maladies transmissibles est suspendue à partir du B.E.H. n° 22.

Directeur de la publication : M. Maurice ROBERT  
Rédacteur en chef : D<sup>e</sup> Elisabeth BOUVET  
Rédaction : D<sup>r</sup> Jean-Baptiste BRUNET, Loetizia FROMENT, Bruno HUBERT,  
Anne LAPORTE, Colette ROURE  
Administration : M. André CHAUVIN - Secrétariat : Mme Sylvie CLUZAN

Direction générale de la Santé  
Sous-direction de la Prévention générale et de l'Environnement  
Bureau 1 C : 1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. : (1) 47 65 25 54  
N° CCP : 2015 AD

Revue disponible uniquement par abonnement : 200 F pour l'ensemble des publications de l'année civile.  
Le seul mode de paiement accepté est le paiement à la commande. Les demandes d'abonnement  
doivent être faites exclusivement par courrier adressé à :

**IMPRIMERIE NATIONALE - DÉPARTEMENT DIFFUSION**  
B.P. 637, 59506 DOUAI CEDEX